L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 15 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

Le prix le plus élevé du marché payé pour des plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. Sal. S eru, rue Décatur, 52. 26 juin—1m

PROFESSEUR d'orgue et de piano. Organiste, case P. O. Box 1307. 12 juil—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. Graciannette vs. Joseph Cazanbon. No 5,329.

TROISIEME COUR DE CITE. Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan le JEUDI 23 juillet 1891, à midi, à la maison de Cour rue Villeré, entre Seguin et Barthelemew, à Alger, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Cinq lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Newton, London, [illegible] et l'avenue Peterson, et désigné par les Nos 28, 29, 30, 31 et 32 et mesurant chacun 20 pieds 5 pouces de face rue Newton sur 115 pieds de profondeur. Acquis par Joseph Cazanbon de Norbert Trépagnier, par un acte par devant A. Ducatel, daté le 20 septembre 1861. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 87, folio 376.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY, Constable, 3me Cour de Cité.
21 juin—21—juil—6 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,445—Division B—Attendu que Mme Lumena Ramel, veuve de William Nickerson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Nickerson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 juil—15 19 24

Succession de John Hussy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,414—Division D—Attendu que Anton Hussy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Hussy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 juil—10 15 19

Succession de Elizabeth Barry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,401—Division C—Attendu que Mlle Annie Casey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Barry, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 juil—10 15 19

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 33 177—Division D—William Lee vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du dit insolvable William Lee soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, le MARDI, 28me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés rendues et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, afin de régler les affaires de la dite succession.

Nlle-Orléans, 14 juillet 1891.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 juil—3 au 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33 443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edward Bonnet, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans la bâtisse Morris, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 juil—3 au 17 août

Gustave Drewes, Jr., vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,962—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Louis Zähnor, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 juil—10 15 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,424—Division D—H. Kern & Son vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, la raison commerciale de H. Kern & Son, composée de Henry Kern et Emile Kern, soit convoquée et tenue pardevant Abel Dreyfous, Esq., notaire, en son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le SAMEDI, 15me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que John C. Wickliffe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 juil—31 au 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,349—Division E—E. Marquera & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition ci-dessus en registre et le tableau y annexé et les affidavits accompagnant la même et la Cour étant satisfaite que les débiteurs du pétitionnaire se sont conformés avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de ladite raison sociale de E. Marquera & Co. et de Alexis Bonnecaze est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée des créanciers de la dite raison sociale et du dit Alexis Bonnecaze est par le présent ordonnée de se réunir le 3me jour d'août 1891 pardevant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et ait le pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux donnera sécurité, et cela, en quel montant et de voter sur toutes les matières ainsi que sur la décharge des pétitionnaires, etc., qui peuvent être présentées devant eux. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 juin—3 au 3 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,281—Division C—James C. Munroe vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James C. Munroe soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le SAMEDI, 25me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire leur présente un état de ses affaires, la raison de sa succession, obtenir d'eux sa décharge de dette, voter pour un syndic et sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises comme il sera jugé nécessaire, et dans l'intervalle que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. H. Bryan avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—3 au 25 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,359—John G. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée; et qu'une réunion des créanciers de John G. Grant soit convoquée pardevant William F. Brewer, notaire, No 7 Commercial Place, en cette ville, le LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de considérer et voter sur la demande pour un répit; et que R. H. Lea, avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens du dit John G. Grant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1 juil—3f au 3 août

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 JUILLET—CLASSE No 284
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
56	36	14	35	63	66	80	45	23	2	39	20	68	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 14 juillet 1891—4 heures P. M.
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000, ...	100,000
1 Lot de...	50,000, ...	50,000
1 Lot de...	25,000, ...	25,000
2 Lots de...	10,000, ...	20,000
5 Lots de...	5,000, ...	25,000
25 Lots de...	1,000, ...	25,000
100 Lots de...	500 ...	50,000
200 Lots de...	300 ...	60,000
500 Lots de...	200 ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...	$500, soit ...	$50,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000
100 Lots de...	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit ...	$99,900
999 Lots de $100,	...	99,900

3,134 Lots se montant à ... $1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquel's nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTREES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Hooton.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui, en quelque sorte, lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet original No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No six, sur un plan de subdivision du dit ilet en treize quatre lots par A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 4 avril 1885, et annexé pour référence et rapport à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 15 juin 1885 et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—août 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située dans le Cinquième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Alwert et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 32,866.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'ilet numéro 120, borné par les rues Market, Seguin et Evelina, conformément à un plan de A. De Armas du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur en trente-un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28 août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Annie Theresa Hudson, femme de Leander Sunderland vs Leander Sunderland son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,879—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivise du défendeur Leander Sunderland dans la propriété décrite ci-après, à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé rue Patton, entre Eléanor et State, en cette ville, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Laurel, (anciennement Jersey) et la ligne inférieure de Bloomingdale, connu comme le lot No 17 du dit ilet, et mesure trente pieds de face rue Patton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du bateau à vapeur Grover Cleveland.

Southern National Bank of N. O. vs John D. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,008—En vertu d'un ordre de vente, daté du 16 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Le bateau à vapeur Grover Cleveland, ensemble avec tout son équipement, attirail, installations, meubles, etc., etc., comme il se trouve maintenant dans le fleuve Mississippi, rive droite, à peu près deux ilets au bas du débarcadère du bac du Second District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'actions de stock.

R. L. Hedin vs Ben W. Hope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,170—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 20 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt actions de $100 chacune du fonds capital du New Orleans Commission Company Limited, les dites actions étant représentées par deux certificats de dix actions chacun au nom de W. P. Rose et par lui transférés en blanc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juillet—8 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison.

Mme C. Searing vs James M. Brenneacy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 20 juillet 1891 à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un lot assorti de meubles de maison, autres effets, etc., conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 juil—8 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Lisa Coulon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,143—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un terrain en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du carré No 124 sur le plan du dit faubourg, dans le carré borné par les rues Royale, anciennement Casacalvo, Espagne, Mandeville et Dauphine, anciennement Grands-Hommes, faisant le coin de la rue Casacalvo, sur Espagne, et mesurant trente-neuf pieds, mesure française, sur Casacalvo, sur cent vingt pieds de profondeur et de façade rue Espagne, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec soixante-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, $130, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er mai 1883 et une autre somme de $1,260.00 le montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1889, et les frais et dépenses de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: la somme de $7,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 22me jour d'avril 1891, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

B. Leopold vs F. Frank.—No 32,395.—Division C.

Cette affaire a été appelée pour être jugée aujourd'hui. Présent: E. E. Moise, Esq. pour la plaignante. Défendeur absent et non représenté. Et après avoir entendu les plaidoiries, les preuves et l'avocat, la Cour considérant la loi et les preuves comme étant en faveur de la plaignante et contre le défendeur, de la façon donnée ci-après et pour les raisons assignées de vive voix:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici contre le défendeur Elias Frank soit maintenant confirmé. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Bertha Leopold et contre le dit défendeur Elias Frank, son mari, décrétant une séparation de propriété entre eux et dissolvant pour toujours la communauté d'acquêts et gains existant entre eux.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la demande de la plaignante pour tous autres rapports soit mise hors de cour et que le défendeur paye tous les frais du procès.

Jugement rendu le 22 avril 1891.
Jugement signé le 28 avril 1891.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour d'avril en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-onze.
{Sceau} JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1er mai—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée connue comme le No 224 rue Huitième, et formant l'encoignure de la rue Chestnut.

Thomas L. Haynes vs. Philip Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,044.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Huitième et Harmonie, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Huitième, sur une profondeur et façade à la rue Chestnut et sur l'autre ligne de profondeur de cent vingt pieds et forme l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portent le numéro municipal 224 rue Huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson, dans l'ilet compris par les dites rues Claiborne et Féliciana.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Tapfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,639—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances, leur appartenant, situés dans le Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze et seize de l'ilet numéro vingt-huit, borné par les rues Clouet, Claiborne (anciennement St-Avide), Féliciana et Robertson (anciennement St-Jean-Baptiste), conformément à un plan fait par J. A. Fuego, le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent, chacun, au pied anglais, trente-un pieds de face à la rue Clouet, sur cent deux pieds dix pouces et six lignes; le lot numéro treize formant le coin des rues Clouet et Robertson.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse [illegible] de Mme Thérèsa Koch, veuve en premier mariage de William Tapfer, et en second mariage de Dominique Russon, exécuté pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, daté le 20 juillet 1883 (acte enregistré au bureau des transferts, livre 120 folio 365).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nathan Brothers vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,664.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samuel Levy à la succession de Solomon Levy, No 28,287 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et spécialement tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No cinq dans l'ilet borné par le Chemin Félicité et les rues Camp, Ste Marie et Magazine, sur un plan fait par Jules Dreux, daté le 11 avril 1855. Le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité sur une profondeur de cent vingt cinq pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent vingt quatre pieds huit pouces et cinq lignes sur le côté le séparant du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. **Quatre certains lots de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues David, St Louis, Salomon et Conti, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, conformément à un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville le 21 avril 1856, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire. Les dits lots de terre mesurent chacun, au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de cent deux pieds huit pouces. Le lot No 1 [illegible] formant l'encoignure des rues Conti et David. Etant la même propriété que la Mme Anne Smith a acquise de Joseph Dessine, conformément à un acte passé pardevant Ph. Lacoste, en date du 14 octobre 1858.

2° **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, mesurant au pied anglais trente trois pieds un pouce de face à la rue Commune, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis par la décédée Mme Anne Smith, de John McLaughlin, par acte passé pardevant E. Barnett, notaire le 10 octobre 1866.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—3 8 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer de la ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par cent pieds de profondeur [illegible] le dit lot No 7 et cent pieds de profondeur du côté du lot No 9, et a une largeur [illegible] avec une allée de trois pieds de largeur et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Brownlie W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans
1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Troisième et St-David (les autres rues étant Deuxième et St-Patrick.

Peter D. Rosenstream vs Jacob Eberhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,863—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Patrick et St-David, conformément à un plan dressé par A. de Young, le 26ème jour de février 1862 et déposé à l'étude de Hugh Madden ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro deux. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds, entre lignes parallèles, au pied américain. Le lot numéro Un forme l'encoignure des rues Troisième et St-David.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Brainard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant soixante pieds trois pouces et six lignes (plus ou moins) de face à la rue Joséphine, sur cent cinq pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, et étant composée de deux lots désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan de [illegible] Moelhausen, daté le 8 octobre 1849, déposé au bureau de L. R. Kenney, ex notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique placement d'argent

La propriété en briques à trois étages, au coin des rues Bienville et Tremé.

Un terrain vague de valeur, rue Colombus, près de la rue Villeré.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. A. Voorhies, juge de la même cour, Division E, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Au coin des rues Bienville et Tremé.

1° **Trois certains terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Tremé et Franklin, désignés par les Nos 1, 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Bienville et Tremé et mesure 26 pieds, 7 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Tremé de 107 pieds.

Le terrain No 8 mesure 28 pieds 5 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 19 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 9 mesure 29 pieds 7 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces et 7 lignes plus ou moins, [illegible]

Les améliorations consistent en une maison de résidence bien bâtie agréable, **en briques, à trois étages, convertie en ardoise,** occupée comme buvette et salle de billard, fabrique de cigares et résidence, avec forge à l'arrière et capable de rapporter un loyer de $50 par mois, le tout en excellent état.

Terrain rue Colombus.

2° Un certain terrain de valeur, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le terrain No 7 du carré d'ilet No 627, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Villeré et Robertson, lequel mesure 30 pieds de façade rue Colombus sur une profondeur de 96 pieds, le tout plus ou moins.

Le tout et d'après des plans que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Conditions—Pour la propriété décrite en second lieu. Comptant sur le lieu.

Pour la propriété premièrement décrite, un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans, avec 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de la sûreté à partir du jour de la vente, et un dépôt de 10 0/0 sur le lieu. Les taxes de deux propriétés assumeront les taxes de la courante année 1891, en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double à deux corps de logis

Au coin des rues Jersey et Valence,
Dans une localité agréable et convenable.

Succession d'Oscar Fortier, décédé.

A long crédit. **A l'encan.**

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District de cette ville paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 8 juillet 1891, dossier No 32,054, pour le compte de la succession d'Oscar Fortier, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un joli cottage double.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le terrain No 11, dans le carré borné par les rues Jersey, Laurel, Coliseum et Valence, lequel mesure 27 pieds, 3 pouces et 2 lignes de façade rue Jersey, sur une profondeur et façade rue Valence de 110 pieds, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en un **joli cottage double, deux corps de logis, convert en ardoises,** ayant 3 chambres et cuisine de chaque côté, etc., et donne un revenu de $40 par mois chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 payable comptant sur le lieu et l'acquéreur assumera les taxes pour la courante année 1891, en sus de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 juillet—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

CIGARES, FEUILLES DE TABAC
—ET—
Tables de Billard et de Pool, installations de buvette, vin, liqueurs et effets mobiliers.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A l'Encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 juillet 1891, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 204 rue Bienville, coin de la rue Tremé, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans (Division B), siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la même Cour Division E, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez décédé, à l'encan, il sera vendu:

15,400 cigares, 53 boîtes de feuilles de tabac et de tripes, 7 tables de billard et de pool, des chaises, tables, queux, installations complètes de buvette, liqueurs, vitrines et autres objets d'ornement et effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur lieux.
12 juil—12 16 19 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze lots de choix pour bâtir

Rues Broadway, Chestnut, Walnut et Wall.

A Greenville, Sixième District.

En face de la propriété de la

Fonderie Audubon.

Un magnifique site pour bâtir A Amite City, Lne.

A Tangipahoa, Lne.

Succession de Charles Petrie, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur, Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1891, dossier No 33,116, pour compte de la succession de Charles Petrie décédé, il sera vendu, à l'encan—

A Greenville, Sixième District.

1° **Cinq lots de terre** situés à Greenville, Sixième District de cette ville, étant les lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 de l'ilet No 17, borné par les rues Broadway (ou South Market), Walnut, Chestnut, Magazine (ou Foucher); lesquels mesurent comme suit, à savoir:

Lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chestnut, sur des profondeurs suivantes, à savoir:

Lots Nos 2 et 8 ont chacun une profondeur de 120 pieds, avec une allée dans le fond, 3 pieds 9 pouces de large, chacun ouvrant sur la rue Chestnut.

Lot No 3 a une profondeur de 120 pieds.

Lots Nos 7 et 9 ont chacun une profondeur de 210 pieds et courant à travers l'ilet jusqu'à la rue Chestnut, sur laquelle rue ils ont une façade de 31 pieds 9 pouces chacun.

2° **Six certains lots de terre** dans le même district et faubourg, ci-dessus décrits, étant les lots Nos 1, 2, 3, 7, 8 et 9 de l'ilet No 38, borné par les rues Chestnut, Walnut, Oliver et Wall, qui sont contigus et mesurent comme suit, à savoir:

Lot No 1 mesure 30 pieds; **Lot No 2**, 20 pieds et **Lot No 3** 25 pieds de face chacun respectivement, rue Chestnut, sur une profondeur de 95 pieds. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall.

Lots Nos 7 et 8 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Wall sur une profondeur de 125 pieds.

Lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur et une façade à la rue Wall de 95 pieds et forme l'encoignure de ces deux rues.

Toute la propriété ci-dessus, est plus ou moins, et entre lignes parallèles, en mesure américaine, conformément aux plans à l'endroit de la vente.

A Amite City.

3° **Un lot de terre** situé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant le lot No 1, de l'ilet No 16, borné par l'avenue Railroad, à l'Ouest, la rue Chestnut, au Nord, la rue Laurel, à l'Est, et la rue Pin, au Sud, et mesure 50 pieds de face à l'avenue Railroad ou Illinois Central R. R., (anciennement la ligne du N. O. J. & G. N. R. R.) sur une profondeur de 208 pieds, plus ou moins sur la ligne de la propriété du côté Est, appartenant actuellement à Mme Shattock.

Dans la Ville de Tangipahoa.

4° **Deux certains lots de terre** situés dans la Ville de Tangipahoa, dans la paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant les lots Nos 106 et 107, sur le plan de la dite ville du côté sud de la rue Center, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun 80 pieds de face à la rue Tarpley, sur une profondeur de 200 pieds. Lot No 106 formant l'encoignure des rues Tarpley et Center, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Termes et conditions.—Comptant en passant les titres, 10 0/0 seront payés comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes de 1891, en outre des enchères.

Actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, No 1152 rue Magasin, aux frais des acquéreurs.
17 juin—17 21 28—5 12 18 juil

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES,

Bachelier es lettres de l'Université de France, ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDEPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, caissier comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mangé, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.
26 fév—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire.

Résidence et magasin en briques à deux étages, solidement construit.

Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,822.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence et magasin en briques à deux étages, bien bâti et spacieux, encoignure de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'ilet autrement borné par les rues Chippewa et Sixième, quatrième district de cette ville, ayant hangar faisant face aux deux rues, magasin vaste, rempli, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour wagon, cour, etc., au rez-de-chaussée, et jolis balcon en fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres au premier étage. Le lot est désigné par la lettre A, sur un plan du dit ilet et autres, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds 3 pouces de face à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue et bien connue depuis longtemps favorablement connue comme le "Red Store." Convenable soit pour placement ou occupation profitable.

Conditions—Un tiers comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit en billets avec intérêt de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sûreté. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 juin—20 27—4 11 18 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

30 Actions du Fonds-Capital du Pelican Insurance Company De la Nouvelle-Orléans.

Succession de John Spencer.

No 32,670—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du — mai 1891, et rendu dans la susdite succession, les valeurs ci-dessous décrites, à savoir—

Trente (30) actions du Pelican Insurance Company de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.
8 juil—8 11 18

Successions de M. et de Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite savoir:

1o. **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'ilet No 219, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié d'après lequel ledit terrain "B" mesure, au pied américain, cinquante pieds de façade rue Dorbigny [illegible] rue Conti, [illegible] la rue Bienville [illegible]

2o. **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans le carré d'ilet No 218 borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Dorbigny, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié voyer en date du 5 décembre 1880 et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix notaire le 6 décembre 1880 dans l'affaire de la succession ci-dessus, lequel terrain A mesure, au pied américain, vingt-sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera le dépôt usuel de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—juil 4 11 18 25—1er août.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE EN BOIS, ARDOISÉ, No 503 rue Conti

Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmel sa femme.

No 33,243—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial Place—SAMEDI, 8 août, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, White, la Promenade de Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12 mesurant 31 pieds 9 pouces 2 lignes sur la rue Conti, 191 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 11 et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 13. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoise contenant six chambres, deux citernes, hangars et toutes ses dépendances, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an hypothéqué et avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1891 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication et les acheteurs déposeront 10 pour cent du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
5 juil—5 11 18 25 août 1 8

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Constance et Laurel—Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 24,543.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, daté le 29 mai 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 5, de l'ilet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel et mesure 26 pieds 8 pouces et 10 lignes de face sur la rue Deuxième sur 111 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 4, et 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication.
7 juin—7 8 13 20 27—juil 4 11 18

PAR D. E. MORPHY.

Des terrains splendides et bien situés avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville.

No 28,972.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Edward Keena vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la demande de John E. Fitton, syndic nommé de l'insolvable ci-dessus, en vertu et conformément à un jugement rendu et ordre lui a été donné le 29 juin 1891 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 580, qui est borné par les rues Gasquet, Rocheblave, Canal et Dolhonde, désignés comme lots Nos 22 et 23 sur un plan de John F. Braun, voyer, en date du 23 juin 1884, les dits lots se touchent et mesurent chaque 27 pieds 8 pouces de face rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Le lot 23 forme l'encoignure des rues Gasquet et Rocheblave.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant John J. Barnett, notaire, au frais de l'acquéreur.
7 juil—7 14 21 28—août 4 8

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Furlong.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 15,035—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Frien, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y attiennent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Gravier, Commune et Dolhonde, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave, cent soixante-quatorze pieds onze pouces et — lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Commune, quatre-vingt-dix pieds cinq pouces de profondeur sur la première ligne du côté vers la rue Gravier, de là courant trente pieds onze pouces sur une ligne parallèle avec la rue Rocheblave et courant vers la rue Gravier, de là quatre-vingt-quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une seconde ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Dolhonde à la ligne du fond, laquelle mesure soixante pieds et deux pouces, les dites mesures étant toutes plus ou moins et étant composées de tout le lot No 33 et d'une partie du lot No 34, d'après un plan déposé en l'étude de Philippe Lacoste, anciennement notaire en cette ville. Etant une partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Furlong, par achat de James Thorn, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879. Enregistré au bureau des aliénations, livre 110, folio 871.

Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1 juil—1 8 15 22 29 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT,

No 938 rue Magasine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Gustave Yalets et femme.

No 32,559—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, crieur—Bureau, 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le joli cottage-résidence simple en bois, avec 2 étages à l'arrière No 938 rue Magasine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise (dans l'ilet autrement borné par les rues Constance, Sixième District de cette ville), retiré de la banquette, avec parterre embelli et jardin de côté, galerie de façade et 6 chambres, corps principal avec parquets, citerne, hangars, etc. Le lot est désigné par le No 18 sur le plan No 79, déposé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire, et mesure 25 pieds de face à la rue Magasine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Double ligne de chars en face, auprès du marché de la rue Neuvième. Résidence de choix dans un charmant voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er juil—1 4 11 18 25—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux,

No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.

Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.

40 actions Fairview Planting and Shingle Manufacturing Co.

Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,100 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

1o. **Le joli et attrayant cottage en bois récemment en ardoises,** No 87 rue Ste Marie, entre les rues Chippewa et Fulton (dans l'ilet autrement borné par les rues Félicité, Quatrième district de cette ville), retiré du trottoir, avec galerie devant, quatre chambres dans le corps principal de la maison et deux chambres et cuisine, une grande cour [illegible] au fond du lot. En bon état et confortablement arrangé de façon que le propriétaire peut être facilement divisé en deux corps de logis [illegible] Le lot mesure [illegible] 25 pieds de face à la rue Ste-Marie, sur 114 pieds de profondeur étant la moitié qui se trouve le plus rapprochée de la rue Fulton du lot No 5 dans l'ilet No 7.

2o. **Cinq (5) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Walter, Esther, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit: Lots Nos 6 et 7 chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Millaudon sur 120 pieds de profondeur. Près de Audubon Iron Works, propriété du Parc Audubon et l'avenue St Charles. Terrain élevé et [illegible]

3o. **Onze (11) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 254, borné par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 21, et mesurant comme suit: Lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, les lots 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur et le lot No 21 a 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

4o. **Seize (16) lots de terre,** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, désignés par les Nos 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24 et mesurant comme suit, à savoir: Lots Nos 4, 6, 7 et 8 chaque 30 pieds de face à la rue Adams, sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur.

5o. **Dix (10) lots de terre,** situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 253 borné par les rues Washington, Cohn, Huitième et Burdette, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 21, et mesurant comme suit: Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur, et lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur, et lot No 21 [illegible] 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

[illegible]

6o. **Quarante (40) actions** de Fairview Planting and Shingle Manufacturing Company Limitée de la valeur au pair de $100 chaque, [illegible] Jean Donneys, représentées par le certificat No 9 [illegible]

7o. **Un certain billet à ordre,** daté le 21 [illegible] $450 tiré par Charles H. [illegible] Jean Donneys, et payable 90 jours après date.

Et le mobilier [illegible] local No 87 Ste-Marie près de la rue Chippewa à 10 heures A. M.

Tout et séparément les meubles de maison et effets mobiliers qui s'y trouvent d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1891 au-dessus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 25 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—4 11 18 25 juillet—1 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés fortement bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles, attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, entre les rues St André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 412 rue Annonciation.

—ET LE—

Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.

No 31,815—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juillet 1891, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1o **Le joli cottage double bien bâti,** Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, dans le carré borné par les rues Chippewa, St André et Joséphine, dans le Quatrième District de cette ville, retiré de la banquette, avec parterre, galerie de façade, 5 chambres, et salle avec alcôves, citerne, cuisine, hangars, etc., de chaque côté et pour chaque corps de logis, toujours occupé et rapporte $30 par an. Le lot mesure 30 pieds 11 pouces 7 1/4 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur, mais 123 pieds de profondeur sur un plan dressé par O. J. Morel, daté le 27 mai 1874, et déposé au bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville. Impossible de trouver un placement plus avantageux.

2o **Le terrain de choix pour bâtir,** touchant et dans le même district et ilet que la propriété précédemment et dessus décrite, mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur mais 123 pieds de profondeur d'après un plan dressé par O. J. Morel, date le 27 mai 1874 et déposé en le bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville, sur lequel le dit lot et le lot ci-dessus décrit sont désignés comme lot 12 A et B et sont formés du lot No 12 du plan original de la ville de Lafayette. Un bon site soit pour résidence ou comme bon placement.

3o **L'attrayant cottage-résidence double en bois,** Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson (dans l'ilet autrement borné par la rue Chippewa, quatrième district de cette ville) retiré de la banquette avec jardin de façade et allées de côté, cours à l'arrière bien briquetées et contenant galeries de façade, 5 chambres, citerne et hangars de chaque côté, constamment loué et donnant un revenu de $312 par an. Le lot comprend la moitié inférieure du lot No 8 sur le plan original de la ville de Lafayette et mesurant, mesure française 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lesquels réduits en mesure américaine égalant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade sur à peu près 159 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur. A un ilet seulement de l'avenue Jackson; convenable aux lignes de char, églises et marchés, et toujours occupé par de bons locataires.

4o **Le joli et simple cottage en bois** No 412 rue Annonciation, dans le même district et carré d'ilet, et touchant à la propriété ci-dessus, contenant 3 chambres, citerne, hangar et une grande cour. Le terrain étant large et profond, et est compris dans la partie supérieure du lot No 8 sur un plan original de la ville de Lafayette, et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1/2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, en mesure française qui, réduit en pied américain, équivalent à 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur à peu près 159 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est louée à raison de $120 par an.

Ces emplacements de propriétés de choix et sites pour bâtir sont bien situés pour résidence ou emplacement de propriété. Le voisinage étant de choix et populeux. Ceux qui cherchent des placements de première classe ne devraient pas négliger cette occasion. Voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, polices d'assurance transférées, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 juil—8 11 18 26—août 1 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Sud Peters et St-James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double.

Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,260—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, savoir—

1o Le café et résidence cottage, coin nord ouest des rues Sud Peters et St James, dans l'ilet borné par les rues Sud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4 et 5, qui mesurent chacun 25 pieds 6 pouces 7 1/5 lignes de face à la rue Sud Peters, sur une profondeur de 100 pieds et 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le lot No 5 formant le coin Sud Peters et St-James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2o Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip, Rousseau, et Fulton. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 125 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

Dans un voisinage bien amélioré au milieu de toutes les accommodations d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de la courante année et celles du prix d'adjudication et devant déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
15 juil—15 25—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,

—Entre les rues—

Robertson et Villeré.

Succession de Mme M. S. Burgi.

No 16 892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 25 juillet 1891 à midi à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 juin 1891 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson et Quartier (la dernière rue n'est pas encore ouverte). Le lot est désigné par le No 1 et mesure environ 28 pieds 4 pouces de face au Chemin du Bayou, entre 30 et 31 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, sur environ 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds 9 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Villeré le tout plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après un croquis enregistré ou copie, montrant la correcte situation du lot et mesures du lot de terre. La dite propriété et lot sont vendus conformément au dit croquis et le dit croquis doit contrôler tous les titres pour les dimensions.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1891, en sus du prix d'adjudication et fera au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES MAGNIFIQUES.

Miroirs, Chandeliers et Installation de Gaz.

Succession de John Henry.

No 32,270—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 15 juillet 1891, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, daté le 10 juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, sur les lieux, No 35 [illegible] entre les rues Polymnie et Clio, le lot de beaux meubles de maison, [illegible] et articles de cuisine, [illegible] chandeliers et installations de gaz.

Conditions—comptant avant livraison.
3 juil—3 4 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur

Dans de jolis cottages seuls et doubles, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dietzler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,018.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile, Division A, en date du 26 juin 1891 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 150 et 150 1/2 rue Joséphine coin S. E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième district de cette ville dans le carré borné par les rues Jackson, Joséphine, Chippewa et St Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.

Aussi, le joli cottage simple en bois [illegible] rue Chippewa ayant 3 chambres, auvent, citerne. Le terrain sur lequel ils sont bâtis forme le coin de Joséphine et Chippewa, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Joséphine, sur une profondeur le long de rue Chippewa de 120 pieds 2 pouces, dans le carré No 45, comme d'après un plan de A. G. Blanchard député voyer de la ville, en date du 11 octobre 1871, et en mesure américaine [illegible] au taux de $384 par an.

Ils sont situés dans un des meilleurs quartiers au milieu d'un voisinage populeux, assurance de bons locataires en tout temps. Comme placement ou pour en faire une résidence de choix.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente sera requis.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—juil 4 11 18 25—août 1

PAR ONORATO & STUART.

Propriété de résidence de valeur

Dans le Sixième district, la résidence bien connue de E. Onorato, au coin de l'avenue St Charles et la rue Octavie, consistant en résidence, élégant, et spacieux terrains, bosquets, écuries, et dépendances.

Dans l'affaire de E. Onorato, interdit.

No 32,970—Cour Civile de District, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Charles D. Stuart, encanteur.—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A en date du 12 juin 1891, des délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire le 10 juin 1891, nous vendrons à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété dans l'ilet borné par les avenues St Charles et Peters, les rues Octavie et Jennet, et formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant une façade de 140 pieds 7 lignes sur l'avenue St-Charles sur 353 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Octavie, 315 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, et 135 pieds sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte devra porter toutes les clauses de garantie, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en opérer la collection; les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée, les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

Voir le plan à la Bourse. On peut avoir des cartes d'admission des encanteurs.
16 juin—16 17 20 27—juil 4 5 11 18

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dûs à mes recherches constantes et consciencieuses: j'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai quelques mots de ma découverte récente, et qui me paraît précieuse pour la grande majorité des familles: c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise......, et ses œufs. **Mon Punaisicide Liquide** est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion de œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont comme incrustés!

C'est au No 49 de la rue Orléans que l'on continuera à trouver mon **Bed Bug Killer,** ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.
16 fév— Dr C. TESTUT

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Dasat, coin Decatur et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Commercial Soap, Candle and Starch Manufacturing Co. Limited. Meubles de maison, voitures, lions, etc. George Dietrich et als. vs Louis Dietrich et als.—No 32,805—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—JEUDI, 23 juillet 1891, à 10 heures A. M., il sera vendu, au local coin Avenue Jourdan et Dauphine, en vertu de trois ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1891, dans l'affaire ci-dessus—Les 10 actions du fonds-capital de la Commercial Soap, Candle and Starch Manufacturing Company Limited. Un bel assortiment de meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, piano Montel, voitures, lions, etc.

Conditions—comptant.
12 juil—12 16 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Second District,

Aménagement situé près de la bâtisse de la Compagnie de **Brasserie du Sud,** coin des rues **Marais et Conti.**—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par **Frank Oberle** comme magasin d'épiceries de détail et buvette, **coin St-Louis et Marais.**—Bâtisse en briques à deux étages avec attic, No 216 rue St-Louis—Une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et Nos 88, 90 et 92 rue Marais.—Une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis.

Banque des Citoyens de la Louisiane Vs Fred'k A. Starcken et als.

No 32,579—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et de conformément à un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 11 mai 1891 et signé le 25 mai 1891, et conformément aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuées le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite à savoir:

5 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se touchant tous, situés dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues **Marais, Conti, Tremé et St-Louis** désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sur un plan de Louis Pilié, daté du 27 novembre 1875.

Le terrain No 13 formant le coin des rues **Conti et Marais** et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur l'allée Starcken, s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé sur 128 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Marais, et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain No 14.

Le No 14 est contigu au susdit terrain et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain 13, et 128 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes du côté du terrain 15.

Le terrain 15 touche au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti même largeur sur la susdite **allée Starcken,** sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes sur le côté du terrain No 14 et 128 pieds 2 pouces 2 lignes sur le côté du terrain No 16. Le terrain 16 [illegible] 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite **allée Starcken,** sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du terrain No 15, et 128 pieds 2 pouces 2 lignes du terrain numéro 17.

Le terrain No 17 est contigu au dit terrain numéro 16 [illegible] 21 pieds 3 pouces de façade rue **Conti,** la même largeur sur la susdite **allée Starcken,** sur une profondeur de 128 pieds 2 1/2 lignes sur la ligne du terrain numéro 16, et 128 pieds 9 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne vers la rue **Marais.**

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques avec attic formant le coin des rues **Marais et Conti,** occupée comme magasin d'épiceries et buvette par Frank Oberle, ayant dans la bâtisse principale un magasin au rez de chaussée, deux chambres [illegible] une bâtisse en briques à deux étages attachée à la bâtisse principale ayant quatre chambres, véranda [illegible] face à la rue Marais [illegible] cour briquetée, [illegible] citerne, [illegible]

2. Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues **Marais, Conti, St-Louis et Tremé.** [illegible] Les dits terrains sont désignés par les numéros 11, 12, 36 sur le plan ci-devant [illegible] le terrain numéro 11 [illegible] 21 pieds 3 pouces de façade rue St Louis [illegible] rue Tremé sur 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes sur la ligne vers le terrain No 12.

Le terrain numéro 12 [illegible] le coin des rues **St-Louis et Marais,** mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, sur 79 pieds de profondeur de façade rue Marais. Le terrain numéro 36 [illegible] à l'arrière du terrain No 12 [illegible] l'**Allée Starck.** [illegible] **Marais** [illegible]

Conditions—Comptant à la vente.

Les actes de vente pardevant Thos W. Collens, notaire, bâtisse Morris, coin Camp et Canal, aux frais des acquéreurs.
4 juil—4 11 18 25—août 1 8

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato.

Attenant au Pacific House.

Succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading.

No 32,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 29 juillet 1891 à midi, à la Bourse d'Encanteurs, dans la rotonde du rez de chaussée de l'hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, et dépendances lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Front, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) Thalie (précédemment Benjamin) et Erato, désigné [illegible] comme lot No 12 et mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 166 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire, et un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de la vente.
27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires.

Dans le Deuxième District.

—ET—

Cottage No 193 rue Johnson.

Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,768—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert PAUL Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 22 juillet 1891, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1891 dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, North Johnson, Dumaine et North Prieur, désigné comme lot No 25 mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier, voyer. Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en bois à deux étages subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.

Egalement une bonne maison basse, bien subdivisée attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en outre de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire.
20 juin—20 21 27—juil 4 11 18 22

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison de résidence bien située et désirable dans le Second District.

No 331 rue St-Philippe, dans le carré d'ilet borné par les rues Galvez, Ursulines, Miro et St Philippe.

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU—Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 1er août 1891 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, Dossier No 32,051, dans l'affaire de la succession de Charles Delasaize, décédé, à l'encan.

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, mesurant 32 pieds de façade rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et connu sous le numéro municipal 331 de la rue St-Philippe. Les améliorations comprennent six chambres et une cuisine, deux citernes, lieu d'aisance, etc.

Conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891 en sus du prix d'adjudication de la propriété et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. J. Rhaders, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 juin—30—juil 8 15 22 29—août 1